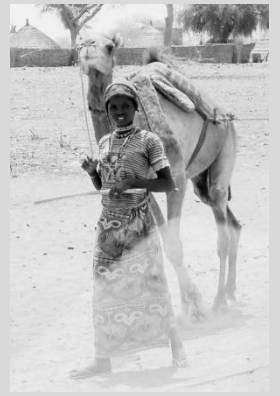
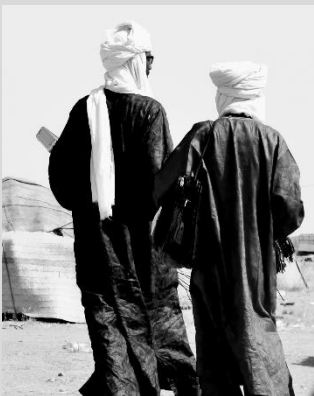


L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU COVID-19 SUR LA LIBRE CIRCULATION ET LA MIGRATION AU NIGER

OIM Niger – Unité de Données et Recherche sur la Migration

Yodit Fitigu

Ousmane Chegou Kore



documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone, de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

Ce rapport a été rédigé par Yodit Fitigu et Ousmane Chegou Kore de l'unité de recherche et de données sur la migration de l'OIM au Niger.

Photos de couverture – © 2017/Yodit Fitigu

Cette publication a été publiée sans édition formelle par l'OIM.

Citation suggérée : Organisation Internationale pour les Migrations OIM), 2021. *L'impact socio-économique de COVID-19 sur la libre circulation et la migration au Niger*. Niamey, le Niger.

Avril 2021

Cette étude a été réalisée par l'OIM Niger avec le soutien du projet "Appui à la libre circulation des personnes et à la migration en Afrique de l'Ouest", cofinancé par l'Union européenne et la Commission de la CEDEAO, afin de maximiser le potentiel de développement de la libre circulation des personnes et de la migration en Afrique de l'Ouest.

Organisation internationale pour les migrations
Avenue Issa Beri, Rue IB-42, Porte 125, Plateau
BP 10260, Niamey, Niger

Table de matières

SIGLES ET ABBREVIATIONS

4

INTRODUCTION	5
Contexte	5
Objectifs de l'étude	7
METHODOLOGIE	7
Les questions de la recherche.....	7
Approche et outils de la recherche	8
1. Enquêtes auprès des ménages.....	8
2. Entretiens avec l'informateur clé.....	10
3. Discussion de groupe (FGD)	10
4. Données des flux migratoires.....	10
Définitions fonctionnelles.....	11
RÉSULTATS	12
Caractéristiques des ménages	12
Caractéristiques socio-démographiques.....	12
Composition des ménages	13
Sources de revenus et recettes des ménages.....	13
Principales sources des recettes de ménage	15
Profil des migrants	15
Rôle de la migration dans le bien-être socio-économique des ménages et des communautés	16
Impact socio-économique du COVID-19	20
Impact du COVID-19 sur les flux de transferts de fonds	20
Situation socio-économique des ménages pendant le COVID-19	23
Conclusion - Les défis à la libre circulation des personnes	24
Reference	25

SIGLES ET ABBREVIATIONS

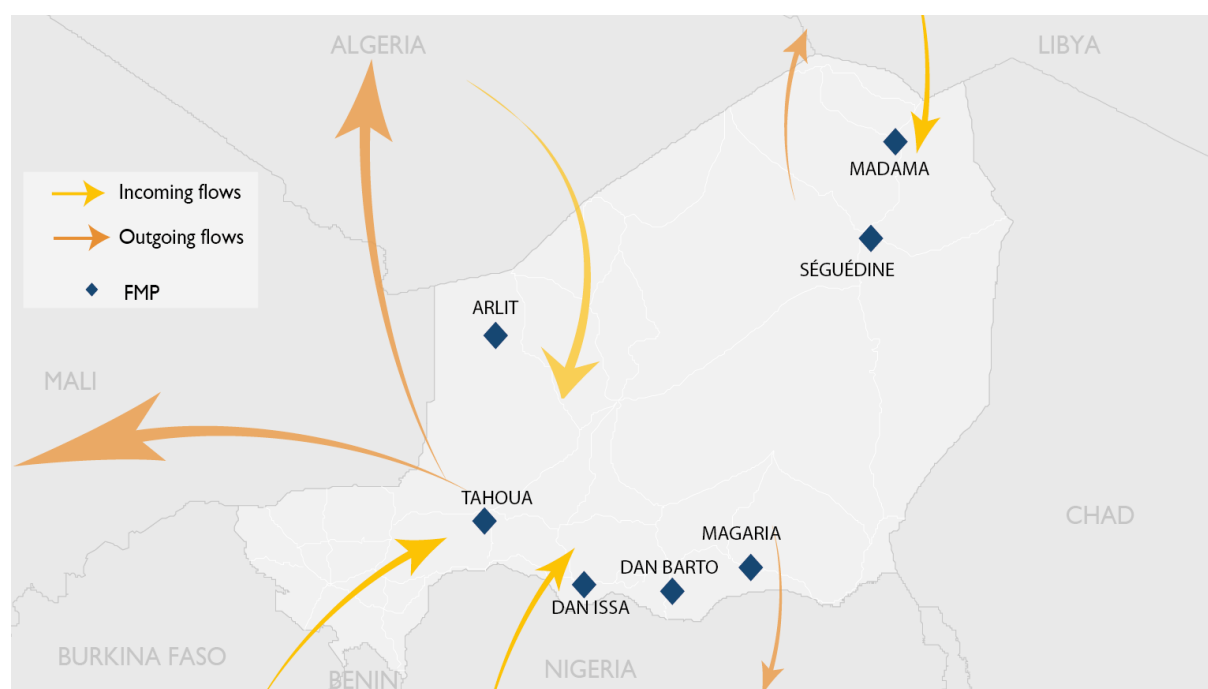
DTM	Matrice de Suivi des Déplacements / Displacement Tracking Matrix
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
FMP	Point de Suivi des Flux Migratoires /Flow Monitoring Point
FMR	Registre de Suivi des Flux Migratoires / Flow Monitoring Registry
FMS	Enquête sur la Surveillance des Flux Migratoires
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
PoE	Point d'Entrée

INTRODUCTION

Contexte

Situé dans la partie sud du Sahara, le Niger est historiquement au cœur des mouvements de population, reliant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord, ainsi que d'autres parties de l'Afrique par d'anciennes routes commerciales. Le Niger est un important pays de transit pour les mouvements de population des pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) vers l'Afrique du Nord et l'Europe.¹ La migration interne est la principale forme de migration des migrants nigériens, ainsi que la migration circulaire au sein de la sous-région et des pays voisins tels que l'Algérie et la Libye. La carte 1 ci-dessous illustre les flux entrants et sortants de migrants enregistrés par les points de contrôle des flux migratoires (FMP) de l'OIM.²

Carte 1 : Couverture géographique des FMP



La migration circulaire de la main-d'œuvre au Niger est principalement une stratégie d'adaptation à l'insécurité alimentaire, un moyen d'améliorer les moyens de subsistance, d'atténuer la pauvreté chronique et d'accroître les possibilités de compléter le revenu du ménage.³

¹ International Organizations for Migration, Global Migration Data Analysis Centre (GMDAC). *Rapport d'évaluation sur les données relatives à la migration au Niger* (Berlin, 2020).

² Les FMP sont des lieux connus pour recevoir d'importants flux de migrants : ils sont installés aux points d'entrée, de transit ou de sortie tels que les postes frontières, les gares ou sites d'autobus, ou les centres de transit. Les données collectées sont limitées aux flux migratoires entrant et sortant du Niger à 7 points d'entrée. *Flux entrants* : Mouvement des migrants venant d'un autre pays en traversant une ou plusieurs frontières internationales officielles ; *Flux sortants* : fait référence au mouvement des migrants dans une zone avec les intentions réelles de traverser une (des) frontière(s) officielle(s) pour un autre pays ;

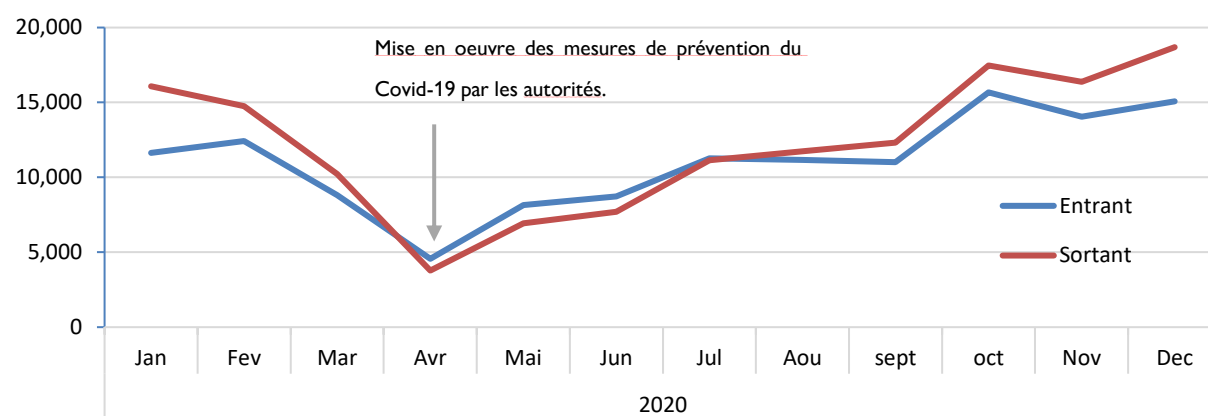
³ Les chocs environnementaux qui exaspèrent la sécurité alimentaire ont un effet important et significatif sur le comportement dans le contexte de la migration. Voir FAO, FIDA, OIM, PAM : *The Linkages between Migration, Agriculture, Food Security and Rural Development*, 2018 ; Sur le sujet de la vulnérabilité, de la résilience aux chocs communs de sécurité alimentaire grâce à un portefeuille de moyens de subsistance diversifié qui inclut la migration saisonnière ou à plus long terme, voir USAID Office of Food for Peace Food Security Desk Review for Niger, 2017.

<https://www.fantaproject.org/sites/default/files/resources/FFP-Niger-Food-Security-Desk-Review-Oct2017.pdf>

La décision de migrer est le plus souvent liée à une mauvaise récolte due à la dégradation de l'environnement⁴ et au manque d'argent pour répondre aux besoins fondamentaux tels que se nourrir, acheter des médicaments, des vêtements, et en réponse à l'incapacité générale de faire face aux dépenses du ménage.

Lorsque la pandémie de COVID-19 a frappé le monde entier, les migrants et les personnes en déplacement ont été touchés de manière disproportionnée par les mesures visant à contrôler la propagation du virus.⁵ Au fur et à mesure que leurs mouvements se sont restreints, leurs importantes contributions au développement local et mondial ont été réduites. Le 17 mars 2020, deux jours avant que le Niger n'enregistre son premier cas, le gouvernement a imposé des mesures strictes pour empêcher la propagation du COVID-19 dans le pays. Selon les données du FMP, les flux migratoires en 2020 ont connu une baisse des mouvements globaux depuis et vers le Niger, avec une chute de 48 % entre janvier et avril 2020 (figure 1). Ainsi, les restrictions de voyage et le renforcement des contrôles aux frontières ont rendu les déplacements plus difficiles. La fermeture des frontières au Niger, en plus des restrictions similaires adoptées par d'autres pays de la région de la CEDEAO, a eu un impact sur les flux migratoires avec des conséquences socio-économiques ultérieures pour le Niger et d'autres États membres de la CEDEAO.

Figure 1 : Flux entrants et sortants observés aux niveaux des FMP



Un impact direct en termes de conséquences socio-économiques s'est manifesté sur les envois de fonds, qui devraient diminuer de 109 milliards de dollars à l'échelle mondiale et de 37 milliards de dollars en Afrique subsaharienne.⁶ Une personne sur neuf dans le monde est concernée par les envois de fonds. Près de la moitié d'entre elles vivent dans de petites villes et des villages ruraux où les envois de fonds permettent de nourrir les familles, d'éduquer les enfants et de soutenir les petites entreprises. Les transferts de fonds ont un impact sur l'économie et les moyens de subsistance des citoyens du Niger, où le faible niveau de développement⁷ a donné lieu à plus d'émigration que d'immigration. En raison du quasi-arrêt des activités économiques et de la baisse des envois de fonds causés par la pandémie, les familles et les ménages migrants sont confrontés à des difficultés économiques accrues. En outre, le manque de preuves de l'impact des transferts de fonds au Niger, et en particulier de l'impact de COVID-19 sur les envois de fonds, limite la capacité du gouvernement à mettre en place des politiques ou des mécanismes pour promouvoir un transfert efficace des fonds.

⁴ IOM Displacement Tracking Matrix (DTM) and WFP: *Hunger, displacement and migration: a joint innovative approach to assessing needs of migrants in Libya*, 2019. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000110392/download/>

⁵ UN: UN: Policy Brief, COVID-19 and People on the Move, June 2020.

⁶ World Bank. 2020. COVID-19 Crisis Through a Migration Lens. *Migration and Development Brief*, no. 32; World Bank, Washington, DC. Retrieved from <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33634>

⁷ Le Niger est classé 189^{ème} sur l'Indice de Développement Humain; UNDP. 2020. Human Development Report 2020. Retrieved from http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/NER.pdf

Objectifs de l'étude

Par conséquent, conformément aux objectifs 1 et 20 du Pacte Mondial pour les Migrations (PMM), à savoir " *collecter et utiliser des données précises et désagrégées comme base pour des politiques fondées sur des preuves* " et " *promouvoir des transferts de fonds plus rapides, plus sûrs et moins chers et favoriser l'inclusion financière des migrants* ", l'OIM Niger a mené la présente étude pour comprendre l'impact socio-économique du COVID-19 sur la migration et le bien-être des ménages et des communautés de migrants au Niger, ainsi que pour contribuer à des prises de décisions politiques fondées sur des preuves.

Plus précisément, l'étude vise à :

1. Examiner le profil socio-économique des ménages de migrants dans des zones sélectionnées sujettes à la migration.
2. Comprendre la manière dont la migration est liée au bien-être socio-économique des ménages et des communautés dans certaines régions du Niger.
3. Comparer les transferts de fonds envoyés au Niger en 2019 à ceux envoyés après la mise en place des mesures COVID-19 en 2020.
4. Contribuer à la compréhension par la Commission de la CEDEAO et le gouvernement du Niger de l'impact socio-économique de COVID-19 sur les ménages recevant des envois de fonds et éclairer les décisions politiques concernant la poursuite des envois de fonds pendant la pandémie de COVID-19 et la libre circulation des personnes.

Le présent rapport commence par un aperçu de la méthodologie employée, suivi des résultats de l'enquête sur les ménages et des entretiens qualitatifs. Les résultats de l'étude qualitative sont intégrés aux résultats de l'enquête sur les ménages afin de fournir un contexte et une compréhension supplémentaires.

METHODOLOGIE

L'étude est basée sur une approche mixte utilisant des méthodes qualitatives et quantitatives afin d'obtenir une compréhension globale de la relation entre la migration et les transferts de fonds, et l'impact de COVID-19 sur les transferts de fonds et le bien-être socio-économique des ménages et des communautés de migrants au Niger.

Les questions de la recherche

Les questions de recherche qui guident cette étude sont les suivantes :

1. Quel est le profil des migrants et de leur ménage ?
2. Quels sont les défis pour la libre circulation des personnes pendant les mesures COVID-19, et qu'ont vécu les migrants en raison du COVID-19 ?
3. Quels sont les obstacles et les défis socio-économiques auxquels les ménages des migrants sont confrontés en raison du COVID-19 ?
4. La migration et la libre circulation des personnes contribuent-elles au développement de leurs communautés ou villages d'origine ?
5. Si oui, de quelles manières les migrants contribuent-ils au développement de leurs communautés d'origine ?
6. Quel rôle jouent les transferts de fonds des migrants dans le bien-être socio-économique des ménages et des communautés au Niger, et quel est l'impact du COVID-19 sur les transferts de fonds ?
7. Comment les transferts de fonds sont-ils utilisés par les ménages et comment le COVID-19 a-t-il affecté leur utilisation ?

8. Quels sont les modes ou les mécanismes de transfert de fonds utilisés par les migrants pour envoyer des fonds, et ont-ils changé après le déclenchement du COVID-19 ?
9. Les transferts de fonds sont-ils envoyés à des membres de la famille en dehors du ménage, du village ou de la communauté ?
10. Quels sont les principaux pays et régions d'origine des transferts de fonds, et quelles sont les principales destinations au Niger ?

Approche et outils de la recherche

La présente étude a utilisé une enquête auprès des ménages recevant des transferts de fonds et des migrants retournés, des discussions de groupe (FGD) parmi les migrants retournés, et des entretiens qualitatifs semi-structurés avec des informateurs clés parmi les dirigeants communautaires et les agents de transfert informels.

1. Enquêtes auprès des ménages

L'enquête auprès des ménages a été administrée à un total de 329 ménages recevant des transferts de fonds dans cinq régions - Agadez, Maradi, Niamey, Tahoua et Zinder. La sélection et l'identification des ménages ont été effectuées à travers les phases suivantes :

Phase 1 : la première phase de sélection a consisté à choisir des régions par le biais d'un échantillonnage intentionnel en utilisant les données existantes de l'OIM sur les tendances et les dynamiques migratoires au Niger. Les régions ont été sélectionnées en raison de leur longue tradition de migration de retour et de départ vers les pays voisins et les pays de la CEDEAO, ainsi que pour les lieux de retour des migrants.

Phase 2 : la deuxième phase a consisté à sélectionner les départements et les communes sur la base des données existantes de l'OIM sur les migrants de retour enregistrés dans les différents programmes d'assistance de l'OIM.

Phase 3 : la troisième phase a consisté à sélectionner de manière aléatoire des ménages dans une zone échantillonnée choisie lors de la phase 2. Les critères utilisés pour l'administration de l'enquête étaient qu'un ménage devait avoir au moins un membre du ménage travailleur migrant ayant voyagé à l'étranger au cours des 12 derniers mois avant le début de la collecte des données. Le membre migrant du ménage pouvait être à l'étranger ou être revenu d'un travail à l'étranger au cours des 12 derniers mois précédant le début de la collecte des données.

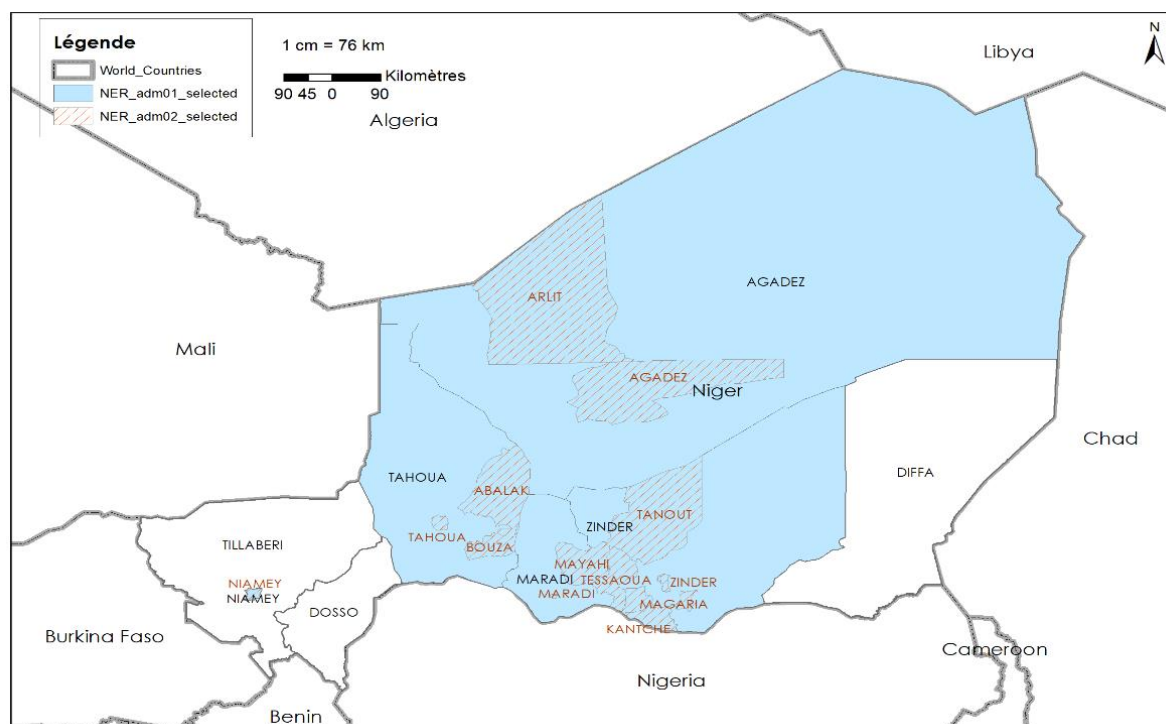
Stratégie d'échantillonnage et sélection pour le questionnaire des ménages

L'échantillon final était composé de 329 ménages répartis comme suit : 17 pour cent des ménages à Agadez, 20 pour cent à Maradi, 20 pour cent à Tahoua, 23 pour cent à Zinder et 20 pour cent pour la ville de Niamey. Par ailleurs, 51 % des entretiens ont été réalisés en milieu urbain contre 49 % en milieu rural pour les 329 ménages répartis dans huit régions, 13 départements et communes.

Tableau 1 : Sélection, zone d'enquête et taille de l'échantillon

N°	Région	Département	Taille de l'échantillon	Pourcentage
1	Agadez	Agadez	46	14%
		Arlit	11	3%
2	Maradi	Ville de Maradi	13	4%
		Mayahi	28	8%
		Tessaoua	26	8%
3	Niamey	Niamey	64	20%
4	Tahoua	Ville de Tahoua	22	7%
		Bouza	28	8%
		Abalak	15	5%
5	Zinder	Ville de Zinder	13	4%
		Kantche	17	5%
		Tanout	18	5%
		Magaria	28	9%
Total	5	13	329	100%

Carte 2 : Zones enquêtées au Niger



Modules d'enquêtes auprès des ménages

Le questionnaire de l'enquête sur les ménages comprend les modules suivants :

- Couverture et consentement éclairé
- Module 1 : Identification, liste et données démographiques du ménage
- Module 2 : Profil du migrant
- Module 3 : Revenus des ménages et envois de fonds des migrants
- Module 4 : Impact du COVID-19

2. Entretiens avec l'informateur clé

Pour obtenir des résultats plus nuancés sur l'impact de la pandémie sur les migrants, leur ménage et leurs communautés, 11 entretiens avec des informateurs clés ont été menés en plus de l'enquête sur les ménages. Les entretiens avec les informateurs clés ont été divisés en deux catégories :

- **Niveau communautaire** : des entretiens semi-structurés ont été menés auprès des leaders communautaires dans chacune des cinq régions afin d'évaluer la perception de la migration et des transferts de fonds, et d'évaluer l'impact du COVID-19 au niveau de la communauté et du village.
- **Prestataires de services financiers pour le transfert de fonds** : Des banques et des prestataires de services de transfert d'argent du secteur formel et informel ont été interrogés par le biais d'un questionnaire semi-structuré afin de saisir les transactions informelles, ainsi que l'évolution de la fréquence et du niveau des transferts de fonds envoyés par les migrants.

3. Discussion de groupe (FGD)

Pour mieux comprendre l'expérience des migrants, six discussions de groupe ont été menées auprès de 38 migrants de retour dans trois régions - Niamey, Tahoua et Zinder. Dans chacune des trois régions, deux FGD ont été organisés : une avec des femmes et une autre avec des hommes par région. Bien que l'objectif fût d'avoir un nombre égal de participants féminins et masculins dans chaque région, il n'a pas été possible d'identifier des femmes à Niamey. La composition par genre des FGD est la suivante :

Table 2 : Répartition des participants aux FGD par sexe et par région

Région	Participant ^{es}	Participants	Total
Niamey	0	5	5
Tahoua	7	9	16
Zinder	8	9	17
Total	15	23	38

L'objectif des FGD était d'obtenir une série d'informations sur les perceptions et les expériences des migrants concernant leurs voyages de migration, les processus et les mécanismes d'envoi de fonds à leur ménage avant COVID-19, et les défis ou les obstacles rencontrés par les migrants et leur ménage en raison des mesures anti COVID-19.

Les migrants de retour ont été identifiés à l'aide de plusieurs méthodes : 1) la méthode de la boule de neige utilisant des informateurs clés dans la communauté pour identifier les migrants de retour, 2) le programme de retour et de réintégration de l'OIM, et 3) au niveau des points d'entrée (PdE) où les migrants sont connus pour passer.

4. Données des flux migratoires

Les données recueillies régulièrement par le registre de suivi des flux migratoires (FMR) et les enquêtes de surveillance des flux (FMS) ont été utilisées pour fournir des informations sur les flux migratoires aux principaux points de transit en 2019 et pendant les mesures anti COVID-19 en 2020. Les FMS sont des enquêtes individuelles menées aux points de contrôle des flux (FMP) utilisées pour saisir les tendances migratoires ainsi que les profils démographiques et socio-économiques des migrants transitant par chaque FMP.

Définitions fonctionnelles⁸

1. **Migration** : Un processus de déplacement, soit à travers une frontière internationale, soit à l'intérieur d'un État. Il s'agit d'un mouvement de population, qui englobe tout type de déplacement de personnes, quelles que soient sa durée, sa composition et ses causes ; il comprend la migration des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes déracinées et des migrants économiques.
2. **Migration – Circulaire** : Le processus ou la forme de migration dans lequel/laquelle les gens font des allers-retours répétés entre deux ou plusieurs pays⁹.
3. **Migration – Saisonnière** : Le processus de migration pour l'emploi qui, de par son caractère, dépend des conditions saisonnières et n'est effectué que pendant une partie de l'année¹⁰.
4. **Migrant** : Un migrant est toute personne qui se déplace ou s'est déplacée à travers une frontière internationale ou à l'intérieur d'un État, loin de son lieu de résidence habituel, indépendamment (1) du statut juridique de la personne ; (2) du caractère volontaire ou involontaire du mouvement ; (3) des causes du mouvement ; ou (4) de la durée du séjour.
5. **Ménage de migrant** : Les ménages de migrants résidant dans leur comté et/ou leur communauté d'origine.
6. **Communautés d'origine** : Les communautés qui sont sources de flux migratoires.
7. **Envois de fonds** : Transferts monétaires personnels, transfrontaliers ou à l'intérieur d'un même pays, effectués par les migrants à des individus ou des communautés avec lesquels le migrant a des liens. Dans cette étude, les transferts de fonds se réfèrent à la fois aux transferts formels et informels qui sont en nature ou en espèces transférés par des moyens formels ainsi qu'en dehors du système financier formel.
8. **Répondant** : Dans cette étude, les répondants à l'enquête sur les ménages sont tout adulte, homme ou femme, membre d'un ménage âgé de 18 ans ou plus qui reçoit principalement les transferts de fonds envoyés par le migrant. Le répondant peut être ou non le chef du ménage.
9. **Les migrants de retour** : Les migrants qui sont retournés au Niger après une période à l'étranger. Dans cette étude, les migrants qui sont rentrés dans les 12 mois suivant la date de collecte des données ont été inclus comme migrants de retour.

⁸ Sauf indication contraire, les sources proviennent de: International Organization for Migration [IOM] (2019). *International Migration Law. Glossary on Migration*. Geneva: International Organization for Migration. https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf

⁹ Adapté de la Commission des Communautés Européennes, Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au Comité Economique et Social Européen et au Comité des régions sur la migration circulaire et les partenariats pour la mobilité entre l'Union Européenne et les pays tiers (16 mai 2007) COM (2007) 248 final, p. 8..

¹⁰ Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (adoptée le 18 décembre 1990, entrée en vigueur le 1er juillet 2003) 2220 UNTS 3, Art. 2(2)(b).

RÉSULTATS

Cette section présente les résultats des 329 ménages interrogés au Niger en 2020. La section commence par un aperçu des caractéristiques des ménages et du profil des migrants des ménages enquêtés, y compris leurs destinations et le type de travail ou d'activité économique à l'étranger. Elle présente ensuite le rôle de la migration et des transferts de fonds dans le bien-être socio-économique des ménages et des communautés, l'impact du COVID-19 sur les flux de transferts de fonds et la libre circulation des personnes, ainsi que la situation des ménages pendant la pandémie.

Caractéristiques des ménages

Caractéristiques socio-démographiques

La majorité des répondants (61 %) de l'enquête sur les ménages sont des hommes chefs de famille. 82 % de tous les répondants savent lire et écrire. En outre, 51 % des chefs de ménage ont un niveau d'éducation primaire et seulement 5 % ont un niveau d'éducation supérieur à l'enseignement secondaire (ou supérieur). Par ailleurs, 77 % des répondants sont mariés et 11 % sont veufs. La taille des ménages varie en fonction de la localité ; en moyenne, les ménages de l'enquête comprennent 4 à 5 personnes, et 36 pour cent comprennent six personnes (tableau 3).

Tableau 3 : Caractéristiques socio-démographiques des ménages

		Agadez	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Total
Sexe des répondants							
	Féminin	70%	2%	56%	46%	28%	39%
	Masculin	30%	99%	44%	54%	72%	61%
Catégories d'âge							
	Entre 18 et 30	18%	6%	9%	17%	42%	19%
	Entre 31 et 40	21%	45%	19%	20%	21%	25%
	Entre 41 et 49	21%	31%	16%	19%	5%	18%
	50 ans ou plus	40%	18%	56%	45%	32%	38%
Taille du ménage							
	Moins de 3	3%	2%	1%	3%	2%	2%
	Entre 4 et 6	19%	8%	14%	15%	13%	13%
	7 ou plus	79%	90%	85%	82%	85%	84%
Statut matrimonial							
	Célibataire/non marié(e)	4%	3%	6%	5%	17%	7%
	Divorcé(e)	5%	0%	3%	0%	8%	3%
	Marié(e)	67%	94%	67%	85%	72%	77%
	Séparé(e)	0%	3%	2%	0%	1%	1%
	Veuf/Veuve	25%	0%	22%	11%	1%	11%
Alphabétisé(e)							
	Non	37%	10%	22%	19%	8%	18%
	Oui	63%	90%	78%	82%	92%	82%
Niveau scolaire							
	Primaire	50%	74%	29%	65%	40%	51%
	Secondaire	43%	20%	59%	35%	60%	44%
	Supérieur	7%	6%	12%	0%	0%	5%

Le tableau 4 ci-dessous illustre la composition par âge des répondants par région. En général, l'âge des répondants varie entre 18 et 79 ans. La proportion des personnes interrogées âgées de 35 ans représente 83 pour cent à Niamey, 78 pour cent à Agadez, 77 pour cent à Tahoua, 73 pour cent à Maradi, et 43 pour cent à Zinder. Huit pour cent des répondants ont moins de 26 ans, tandis que les répondants âgés de 55 ans et plus représentent 27 pour cent du total des répondants. En termes de répartition par sexe, 61 pour cent des répondants étaient des hommes tandis que 39 pour cent étaient des femmes.

Tableau 4 : Désagrégation par âge des répondants par région

Age	Agadez	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Ensemble
18 - 25	7%	0%	3%	8%	21%	8%
26 - 35	21%	27%	14%	15%	36%	23%
36 - 45	28%	45%	19%	29%	11%	26%
46 - 54	19%	21%	17%	9%	12%	16%
55 - 60	12%	8%	23%	14%	7%	13%
61 à plus	12%	0%	23%	25%	15%	15%
Total Général	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Composition des ménages

Le nombre de personnes dans les ménages enquêtés varie et la moyenne pour tous les ménages est de 9 personnes. Le nombre le plus élevé est de 26 personnes tandis que le plus faible est d'une seule personne par ménage. Les régions de Niamey, Zinder et Maradi ont une moyenne de 9 personnes par ménage tandis qu'Agadez et Tahoua ont 8 personnes.

Le tableau 5 ci-dessous donne un aperçu de la présence de personnes âgées de plus de 65 ans dans les ménages interviewés. Un peu moins de la moitié des ménages (42%) ont des membres de la famille âgés de plus de 65 ans résidant dans le ménage. Le nombre de membres de la famille âgés de plus de 65 ans par ménage varie selon le ménage ; un maximum de 3 personnes âgées de plus de 65 ans a été identifié dans 139 ménages ayant indiqué la présence de personnes de cette catégorie d'âge.

La plupart des ménages (92%) ont au moins un membre de la famille âgé de moins de 15 ans, certains ménages ayant jusqu'à 15 enfants de moins de 15 ans. Dans la région de Zinder, un quart des ménages (25%) ont le plus grand nombre d'enfants de moins de 15 ans. Les régions de Niamey et d'Agadez ont le moins d'enfants de moins de 15 ans dans les ménages. Par ailleurs, les ménages ayant le plus grand nombre d'enfants se trouvent dans la région de Zinder par rapport aux autres régions, et les ménages ayant le moins d'enfants se trouvent dans la région de Niamey. En moyenne, les ménages de cette étude ont quatre membres de la famille âgés de moins de 15 ans.

Tableau 5 : Age des membres du ménage

Age	Observation	Pourcentage	Minimum	Maximum	Moyenne
Ménages dont les membres sont âgés de plus de 65 ans (>65ans)	139	42%	1	3	1,24
Ménages dont les membres sont âgés de moins de 15 ans (<15ans)	302	92%	1	15	4,16

Sources de revenus et recettes des ménages

En examinant les sources de revenus des ménages, les résultats montrent qu'en moyenne, les ménages enquêtés ont de 1 à 6 personnes qui travaillent dans leur foyer, 39 pour cent des ménages ont au moins une personne qui travaille (tableau 6). En examinant les cinq régions étudiées parmi les ménages qui n'avaient pas au moins une personne exerçant un travail rémunéré, on constate que la majorité des ménages résident à Zinder (74 %), la moitié à Niamey (50 %), 32 pour cent à Agadez, 20 pour cent à Tahoua et 15 pour cent à Maradi.

En examinant les caractéristiques des ménages, on peut noter que 57 pour cent des ménages de l'échantillon ont des membres qui ont un travail à temps partiel ; le nombre de personnes ayant un travail à temps partiel varie entre 1 et 7 personnes selon les ménages. Les résultats de l'enquête montrent que la proportion de personnes ayant un travail à temps partiel est respectivement plus élevée à Zinder, Agadez, Maradi par rapport à Niamey et Tahoua.

Tableau 6 : Type d'emploi au sein des ménages

Type d'emploi	Observation	Pourcentage	Minimum	Maximum	Moyenne
Ménages dont au moins une personne travaille	129	39%	1	6	1,63
Ménages dont au moins une personne a un emploi rémunéré à temps partiel	186	57%	1	7	1,41

Comme le montre le tableau 7 ci-dessous, la majorité des ménages (82 %) ont indiqué avoir au moins un membre de leur famille travaillant actuellement à l'étranger, tandis que 38 % des ménages ont au moins un membre de leur famille migrant de retour de l'étranger (tableau 7).

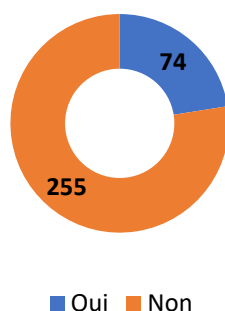
Tableau 7 : Nombre et pourcentage de ménages dont un membre est migrant

Migrant	Observation	Pourcentage	Minimum	Maximum	Moyenne
Ménages dont un membre migrant revient de l'étranger	121	38%	1	3	1,12
Ménages dont un membre migrant travaille actuellement à l'étranger	270	82%	1	4	1,34

Ménage possédant une habitation et des terres arables

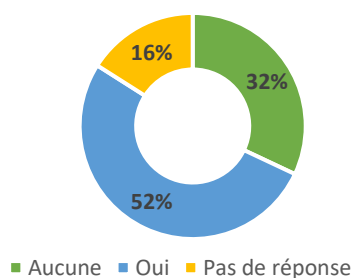
L'enquête a révélé que 75 % des ménages sont propriétaires de la maison dans laquelle ils vivent. Cela représente une charge de moins pour les ménages par rapport au coût de la location de leur maison.

Figure 4 : Proportion de ménages possédant leur propre maison



Comme l'illustre la figure 5 ci-dessous, environ la moitié des ménages interrogés (52%) possédaient des terres cultivables lors de l'enquête. Cela montre que la moitié des ménages cultivent pour la consommation du ménage et pour la vente. Près de la moitié des ménages de l'échantillon (49%) sont situés en zone rurale, ce qui explique la disponibilité de terres pour la moitié des ménages.

Figure 5 : Proportion des ménages avec des terres arables



Principales sources des recettes de ménage

Sur l'échantillon étudié, dix pour cent des ménages n'ont pas été en mesure d'indiquer leur revenu annuel. Parmi ceux qui l'ont fait, le revenu annuel moyen des ménages, y compris les revenus en nature, est de 154 478 Fcfa. Le revenu annuel le plus élevé est de 3 600 000 Fcfa et le plus faible est de seulement 20 000 Fcfa.

Le tableau 8 illustre les revenus des ménages par région. Les 3 principales sources de revenus des ménages proviennent du commerce (41%), de l'agriculture et de l'élevage (23%) et d'autres sources telles que l'orpaillage, le travail artisanal, la ferronnerie, etc. (14%). Seuls quelques ménages ont déclaré avoir des transferts de fonds des migrants comme source de revenus. En outre, 9 pour cent des ménages ont des entreprises familiales qui produisent des services comme source de revenus. Cependant, parmi les ménages interrogés, 8 pour cent à Agadez et 4 pour cent à Zinder ont indiqué qu'ils n'en avaient aucune source de revenue. Le commerce est la source la plus importante dans quatre des cinq régions, tandis qu'à Maradi, les sources provenant de l'agriculture sont les plus importantes. On note également que certains ménages ont plusieurs sources de revenus.

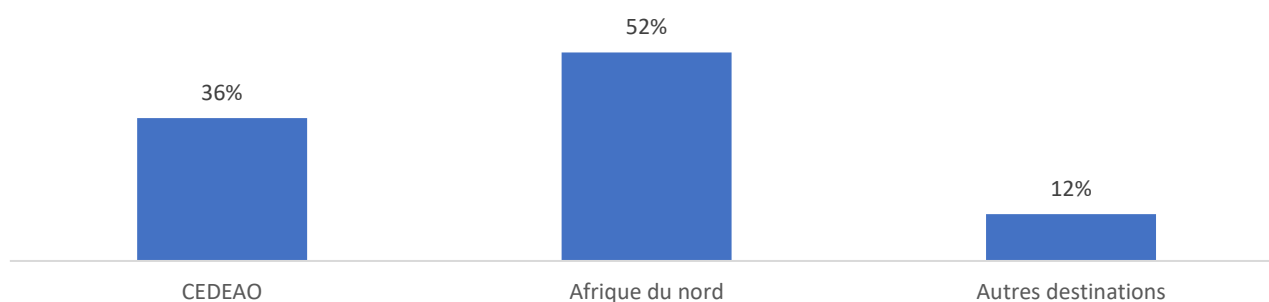
Tableau 8 : Source de revenus par ménage et par région

	Source de Revenu	Agadez	Maradi	Niamey	Tahoua	Zinder	Pourcentage
1	Commerce	45%	37%	38%	30%	57%	41%
2	Agriculture, élevage	10%	41%	11%	30%	17%	23%
3	Salaire mensuel	8%	5%	18%	19%	2%	10%
4	Entreprises	19%	4%	9%	6%	6%	9%
5	Pas de source de revenu	8%	0%	2%	1%	4%	3%
6	Autres sources	10%	13%	22%	14%	14%	14%

Profil des migrants

Dans cette enquête, 435 anciens migrants qui sont retournés dans leur foyer au Niger au moment de cette enquête ont répondu au module de profil des migrants administré à 329 foyers. Les trois principaux pays de retour de ses migrants nigériens étaient la Libye (40% des migrants) suivie du Nigéria (24%) et de l'Algérie (12%). Ces données sont également confirmées par les analyses de l'outil de suivi des flux migratoires de l'OIM, qui répertorie ces trois pays comme les principaux pays de destination des migrants nigériens. Comme le montre la figure 6, 36 pour cent des migrants nigériens sont revenus de la région de la CEDEAO, principalement du Nigéria et de la Côte d'Ivoire. En outre, les migrants préfèrent certaines destinations comme le Cameroun, le Maroc et l'Arabie saoudite, tandis que la Libye est le pays le plus cité par les femmes migrantes.

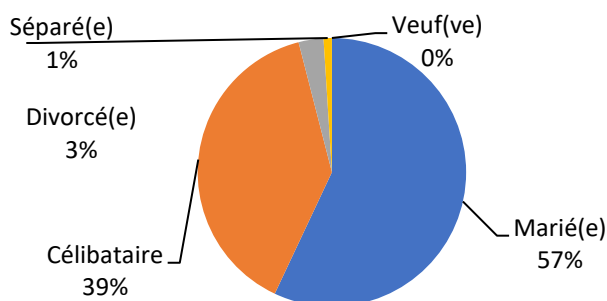
Figure 6 : Destination des migrants



La plupart des migrants étaient des hommes (96 %), tandis que les femmes ne représentaient que quatre pour cent du total. L'âge moyen est légèrement supérieur à 32 ans. Ces données témoignent du jeune âge des migrants ainsi

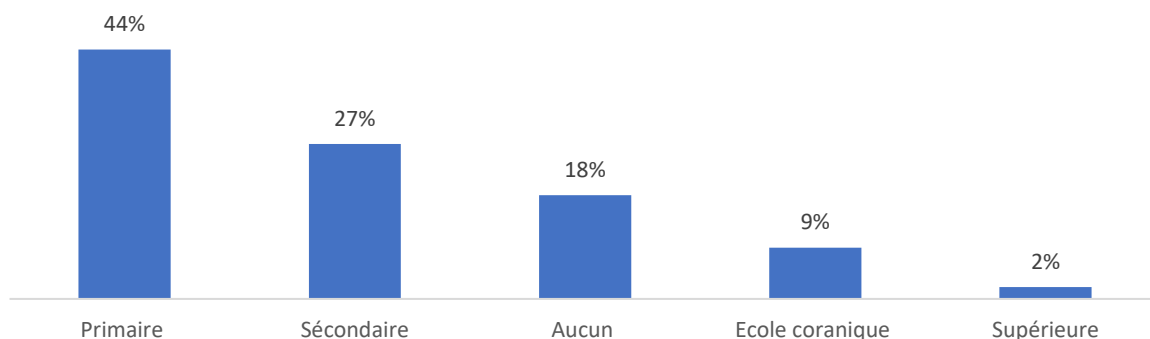
que de la prédominance des hommes parmi les voyageurs. De plus, sur le plan matrimonial, un peu plus de la moitié des migrants interrogés (57%) étaient mariés, et un peu plus du tiers étant célibataire (39%).

Figure 7 : Répartition de l'état matrimonial des migrants



Sur les 435 migrants interrogés dans les cinq régions, 118, soit 29 pour cent, ont déclaré n'avoir reçu aucune éducation formelle dans leur pays d'origine. Sur le niveau d'instruction des migrants, parmi ceux qui ont indiqué avoir reçu une éducation seul un cas sur trois a pu atteindre le niveau secondaire. Seuls 2 pour cent des migrants interrogés dans le cadre de l'enquête ont indiqué avoir obtenu une éducation de niveau supérieur, et près de la moitié avaient une éducation de niveau primaire. Cependant, 9 pour cent des migrants ont indiqué avoir reçu une éducation coranique (figure 8).

Figure 8 : Niveau d'éducation des migrants

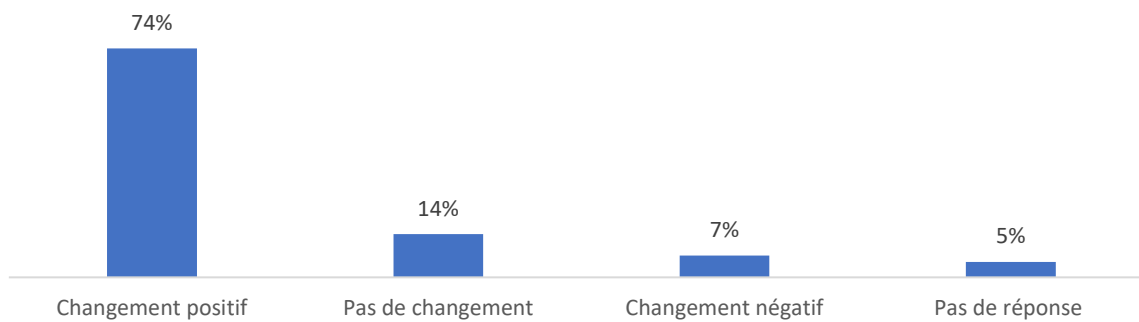


Rôle de la migration dans le bien-être socio-économique des ménages et des communautés

La migration joue un rôle important dans le bien-être socio-économique des ménages et des communautés au Niger. La migration circulaire ou saisonnière permet d'améliorer les conditions économiques des familles et des communautés qui, souvent, n'auraient pas pu subvenir à leurs besoins en cas de mauvaises productions agricoles et d'insécurité alimentaire.

Lorsqu'il a été demandé aux personnes interrogées dans le cadre de l'enquête si la migration d'un membre de leur famille avait apporté un changement négatif ou positif à leur ménage, 74 pour cent des répondants ont répondu qu'elle avait apporté un changement positif, seuls sept pour cent ont perçu la migration d'un membre de leur famille comme négative, tandis que 14 pour cent ont perçu la migration d'un membre de leur famille comme n'apportant aucun changement.

Figure 9 : Perception de la migration par les ménages



L'analyse des discussions des groupes parmi les migrants de retour et les entretiens avec les leaders communautaires concordent avec les résultats de l'enquête auprès des ménages ; la majorité d'entre eux considèrent que la migration apporte un changement positif à leur foyer.

Comme l'ont décrit les migrants de retour qui ont participé aux discussions de groupe, le rôle principal de la migration était de compléter le revenu du ménage, d'acquérir des fonds pour des projets de construction (construction ou réparation d'une maison, etc.), d'accumuler des fonds pour acquérir un moyen de transport tel qu'une moto, ou de démarrer une petite entreprise ou une activité économique à la maison qui ferait vivre le ménage. La raison principale de la migration citée dans les trois groupes de discussion (FGD) était, la nécessité d'améliorer les conditions de vie des ménages qui subissaient des pénuries alimentaires en raison de l'échec ou de la faiblesse de la production agricole. Les participants de Tahoua et de Zinder ont déclaré que le manque d'emploi ou d'activité économique dans leur pays était l'une des principales raisons d'émigrer à l'étranger.

Les groupes de discussion (FGD) parmi les migrants de retour dans le département du Kantché (région de Zinder) ont fait état d'une extrême pauvreté, de mauvaises récoltes répétées au cours des dernières années et d'une insécurité alimentaire chronique dans les ménages et la communauté en général.

Bien que les séances de groupes de discussion (FGD) n'aient pas pu obtenir l'équilibre des 50/50 entre les sexes dans les trois régions, les analyses ont révélé un aperçu intéressant des raisons pour lesquelles les femmes et les hommes migrent. Alors que tous les migrants de retour ont cité les mêmes raisons générales décrites ci-dessus, les femmes de Tahoua ont déclaré que le mariage avec un migrant était la raison principale de leur migration à l'étranger. À Zinder, les femmes retournées de l'étranger ont mentionné comme raison, l'incapacité des hommes à répondre aux besoins fondamentaux de leur foyer, en particulier celle à payer la scolarité des enfants, que ce soit en raison du manque d'un travail rémunéré ou du manque de produits agricoles à vendre dû à de mauvaises récoltes. De plus, les femmes migrantes de retour à Zinder ont été inspirées à migrer en voyant les réalisations d'autres migrants qui avaient migré auparavant.

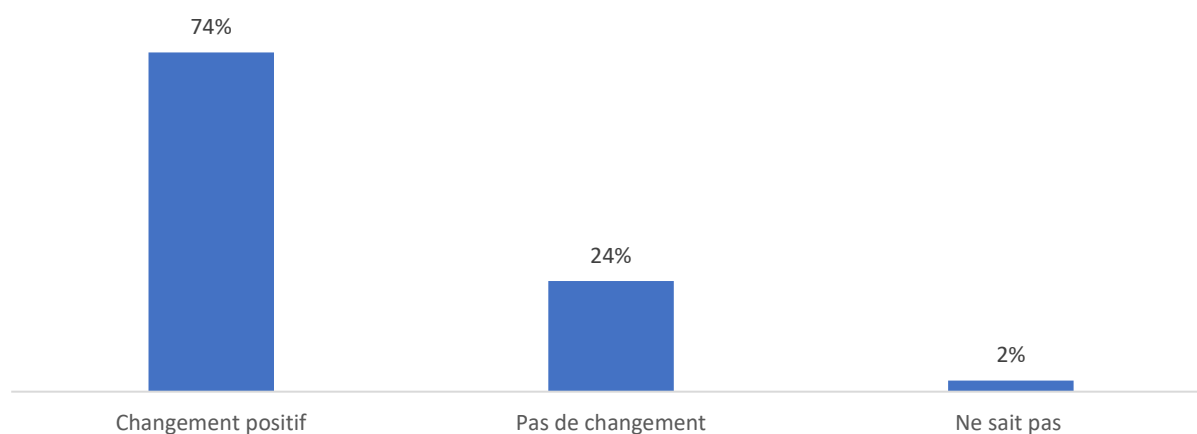
De même, les entretiens menés auprès des dirigeants communautaires des cinq régions décrivent la migration comme étant souvent la seule solution pour les ménages de satisfaire leurs besoins essentiels et d'améliorer leurs conditions de vie. La migration a été décrite comme le seul moyen d'assurer le bien-être économique général des ménages et un moyen de lutter contre la pauvreté. Le manque d'emploi et d'opportunités économiques ainsi que les besoins quotidiens tels que la nourriture, les soins de santé et l'éducation des enfants ont été cités comme les principales raisons pour lesquelles les gens migrent vers d'autres pays. Un leader communautaire d'une communauté rurale agricole de Zinder a décrit l'impact de la migration comme suit :

“Compte tenu des conditions dans lesquelles nous vivons avec nos familles ici dans la communauté, c'est d'un très grand avantage et une évolution pour nous. Bien que nous soyons confrontés à de nombreux problèmes et injustices à l'étranger, c'est vraiment d'une grande aide”

Les communautés rurales qui dépendent principalement de la production agricole pour leur activité économique et la consommation des ménages sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire. Ainsi, la migration vers les pays voisins, même si elle n'est que saisonnière, permet aux personnes d'envoyer des fonds à leurs familles qui luttent pour se nourrir, payer la scolarité des enfants et les frais des soins de santé, construire des maisons avec de meilleurs matériaux, acheter des terres à cultiver et contribuer à la création de petites entreprises et d'emplois.

Les résultats de l'enquête auprès des ménages ont révélé que sur 329 personnes interrogées, 74 pour cent ont déclaré que le bien-être socio-économique de leur ménage avait évolué positivement grâce aux transferts de fonds envoyés par le membre de leur famille migrant à l'étranger (figure 10 ci-dessous).

Figure 10 : Perception par les ménages du changement dû aux transferts de fonds



Le tableau 9 ci-dessous illustre les façons dont les transferts de fonds des migrants ont amélioré le bien-être socio-économique des ménages de migrants. Lorsqu'on leur a demandé de quelle manière les transferts de fonds ont eu un impact positif sur leur ménage, les personnes interrogées ont déclaré que les transferts de fonds ont contribué à l'amélioration de la qualité de la nourriture et de la nutrition (29%), à l'amélioration des soins de santé, y compris les médicaments et l'hospitalisation (19%), à l'amélioration du bien-être socio-économique général (19%), à l'amélioration du statut social au sein de la communauté (10%), à l'amélioration du statut social (5%) et à la capacité de démarrer une nouvelle activité génératrice de revenus (3%).

Tableau 9 : Domaines d'amélioration pour les ménages grâce aux transferts de fonds

	Répartition des changements	Pourcentage
1	Consommation alimentaire	29%
2	Soins de santé	19%
3	Bien-être socio-économique général	19%
4	Statut social	10%
5	Logement	5%
6	Nouvelle activité génératrice de revenus	3%

Si l'on examine plus précisément la façon dont les transferts de fonds sont utilisés par les ménages de migrants, le tableau 10 ci-dessous montre dans quelle mesure les dépenses pour les besoins quotidiens représentent la plus grande part des dépenses des transferts de fonds envoyés par les migrants dans leur pays (55%). Les autres utilisations principales des transferts de fonds sont les soins de santé (10%), y compris l'achat de médicaments et les hospitalisations des membres du ménage, et l'éducation des enfants des familles migrantes (7%).

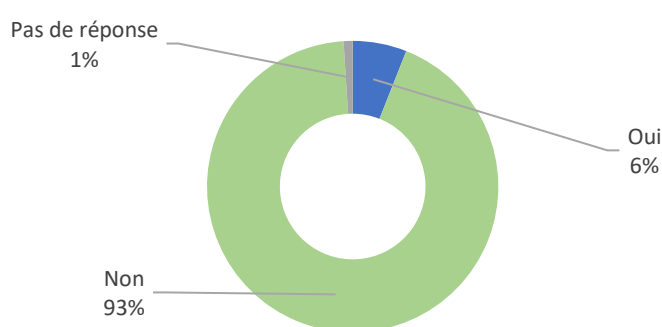
Même si le montant des transferts de fonds envoyés n'est pas très important, les ménages interrogés qui reçoivent des transferts de fonds en utilisent trois pour cent pour épargner en cas d'imprévu, deux pour cent pour une petite entreprise ou des activités génératrices de revenus, et un pour cent pour des dettes généralement contractées auprès de ménages voisins ou dans de petites entreprises.

Tableau 10 : Utilisation des transferts de fonds par les ménages

	Répartition des dépenses	Pourcentage
1	Dépenses pour les besoins quotidiens	55%
2	Soins de santé (médicaments, hospitalisation, etc.)	10%
3	Éducation	7%
4	Épargne	3%
5	Entreprises / activités génératrices de revenus	2%
6	Outils de production (agriculture, vêtements, etc.)	2%
7	Investissement dans l'élevage ou l'agriculture	1%
8	Remboursement de Dette	1%
9	Loyer pour le logement	1%
10	Achat de terrain	1%
11	Articles ménagers (réfrigérateur, télévision, etc.)	1%
12	Autres (par exemple, célébrations religieuses et familiales)	17%

La figure 11 illustre que seuls six pour cent des ménages ont créé une entreprise suite aux fonds envoyés par les migrants. Ce résultat n'est pas surprenant puisque seulement deux pour cent des transferts de fonds reçus constituent des investissements pour des entreprises ou des activités génératrices de revenus, et seulement un pour cent pour l'épargne. Les entreprises créées sont dans la plupart des cas des activités génératrices de revenus à petite échelle vendant des produits de première nécessité.

Figure 11 : Petites entreprises créées avec des fonds envoyés par les migrants



Les fonds envoyés par les migrants dans leur pays d'origine, ainsi que l'argent rapporté par les migrants de retour, aident les familles, et à leur tour leurs communautés, à créer des petites entreprises et des activités économiques qui génèrent des emplois nécessaires au sein de la communauté. Comme le décrit une personne interrogée de Tahoua, la possibilité pour les gens de migrer pour travailler et leurs transferts de fonds ont apporté des changements concrets au sein de la communauté :

“Oui, bien sûr... vous verrez de grands ateliers de menuiserie, de construction métallique et de charpenterie. D'autres reviennent avec des compétences en maçonnerie. Aujourd'hui nous avons des personnes qui emploient 30 à 40 personnes après avoir créé ces ateliers”

Bien que plusieurs migrants de retour aient envoyé des fonds pour des cérémonies communautaires telles que la célébration de nouvelles naissances, de mariages et de noces, la majorité d'entre eux envoient régulièrement des fonds pour contribuer directement à leurs communautés d'origine dans la construction et la réhabilitation de puits communautaires, de mosquées, d'écoles, de centres de santé communautaires, ainsi que pour l'achat de médicaments fournis dans les centres de santé.

Impact socio-économique du COVID-19

La pandémie du COVID-19 considérablement impacté le bien-être socio-économique des communautés nigériennes et de leurs ménages. Directement liés au bien-être socio-économique, le mouvement des personnes et les transferts de fonds des migrants ont particulièrement été affectés depuis le début de la pandémie.

Impact du COVID-19 sur les flux de transferts de fonds

Les résultats de l'enquête auprès des ménages, des groupes de discussion (FGD), des entretiens avec les agents de transfert d'argent et au niveau communautaire révèlent l'impact des mesures de préventions COVID-19 sur les transferts de fonds des migrants. Comme décrit en détail ci-dessous, la fréquence, le montant et la méthode d'envoi des fonds ont été affectés par la pandémie.

Fréquence des transferts de fonds

Avant la pandémie de COVID-19, les migrants envoyaient des fonds à leur ménage à une fréquence régulière, souvent plusieurs fois par an. La majorité des migrants (88%) envoyaient entre 1 et 5 fois par an, tandis que d'autres envoyaient à une fréquence plus élevée ; 11 % des migrants envoyaient entre 6 et 10 fois par an, et 6 % envoyaient plus de 10 fois par an, comme l'indique le tableau 11 ci-dessous.

	Transferts par an	Fréquence	Pourcentage
1	1-5 fois	288	82%
2	6-10 fois	40	11%
3	> 10 fois	22	6%

Cependant, depuis le début de COVID-19, la fréquence des transferts de fonds envoyés aux ménages a diminué. Les résultats de l'enquête auprès des ménages révèlent que 77 pour cent des ménages ont déclaré que la fréquence et le flux des transferts de fonds ont diminué depuis la mi-mars (après les mesures de restriction COVID-19), 18 pour cent ont déclaré que la fréquence des transferts n'a pas changé, tandis que cinq pour cent des ménages interrogés ont déclaré que la fréquence à laquelle ils ont reçu des transferts de fonds a augmenté depuis le début des mesures de restriction COVID-19.

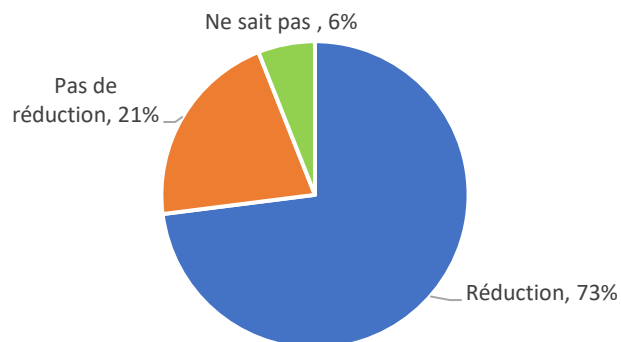
Les migrants de retour qui ont participé aux groupes de discussion (FGD) à Niamey, Tahoua et Zinder ont tous décrit une réduction drastique de la fréquence des transferts de fonds vers leurs communautés d'origine. Avant COVID-19, les participants envoyaient des fonds à une fréquence régulière allant d'une fois par semaine, deux fois par mois, à une fois tous les six mois. Cependant, avec le début de la pandémie, les migrants ont envoyé des fonds à une fréquence irrégulière en raison de la réduction ou de la perte du travail rémunéré, de longs mois de restriction de la mobilité ou de quarantaine, et de la perturbation des canaux informels de transfert d'argent.

Montants des transferts de fonds

Avant le début de COVID-19, le montant des envois de fonds des ménages variait selon les régions ; certains migrants envoyaient une très grosse somme d'argent, totalisant 2 500 000 Fcfa par an, tandis que d'autres ont envoyé 7 500 Fcfa par an, selon les chefs de ménage interrogés. Le montant annuel moyen des envois de fonds des migrants était de 65 854 Fcfa. Cependant, depuis la mi-mars, lorsque les mesures COVID-19 ont été mises en place, le montant des envois de fonds a drastiquement baissé pour la majorité des ménages (73%), et 14 pour cent des ménages ont indiqué ne recevoir aucun envoi de fonds de la part d'un membre de la famille du migrant.

La figure 12 montre que sur les 329 ménages interrogés dans le cadre de cette étude, 73 pour cent ont constaté une réduction du montant des envois de fonds en raison de la pandémie, tandis que 21 pour cent n'ont pas constaté de réduction et six pour cent ont répondu ne pas savoir.

Figure 12 : Variation du montant des transferts de fonds pendant la période du COVID-19



Les analyses des discussions de groupe (FGD) et des entretiens avec les agents de transfert d'argent révèlent également une baisse drastique similaire du montant des transferts de fonds que les migrants ont pu envoyer après le début de la pandémie et les mesures strictes prises pour enrayer la propagation du COVID-19. Pour la majorité des participants aux groupes de discussion (FGD), l'envoi de fonds à leur foyer est devenu rare pendant la pandémie, tandis que d'autres n'ont pu envoyer aucun montant en raison de la perte de leur emploi rémunéré.

“Avant [COVID-19], j'envoyais régulièrement 7000 CFA chaque semaine. Mais avec [COVID-19], je ne pouvais même pas envoyer 1 000 CFA.” [participant FGD, Niamey]

Mode de transferts de fonds

Le mode le plus utilisé par les migrants pour transférer des fonds à leur foyer est le recours à des agents informels (42%), car ils appliquent des coûts de transfert relativement bas par rapport aux agences de transfert d'argent conventionnelles du secteur formel. Parmi les autres mécanismes d'envoi de fonds, citons le réseau d'amis et de connaissances ayant des liens avec le pays d'origine. Ce mode de transfert est également très rapide. Le tableau 12 montre dans quelle mesure les agences de transfert conventionnelles du secteur formel sont utilisées par rapport à celles des méthodes informelles d'envoi de fonds.

Les banques et les agences de transfert du secteur formel sont les mécanismes les moins utilisés pour envoyer des fonds aux ménages de migrants (3 % et 15 % respectivement), tandis que les moyens informels de transfert de fonds sont les plus utilisés par les migrants (83 %). Les agences de transfert d'argent et les prestataires de services

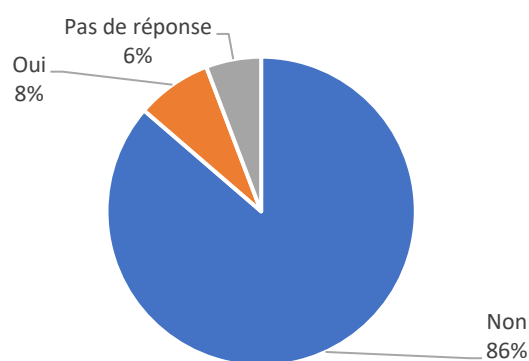
pratiquent des tarifs qui découragent souvent les expéditeurs qui envoient généralement de petites sommes d'argent à la fois.

Tableau 12 : Mode de transferts des fonds

	Mécanisme	Pourcentage
1	Transferts informels	42%
2	Amis et connaissances	36%
3	Agences de transfert	15%
4	Parent / familles	5%
5	Banques	3%

Comme le montre la figure 13, seuls huit pour cent des ménages ont observé une variation dans le mode d'envoi des fonds depuis le début de COVID-19, tandis que 86 pour cent n'ont pas observé de variations majeures.

Figure 13 : Variation dans les envois de fonds observée par les ménages



Pays d'origine des transferts de fonds

Selon la région, les principaux pays sources des transferts de fonds des migrants nigériens sont l'Algérie, la Libye, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Ghana, le Nigeria et, dans une moindre mesure, les Émirats arabes unis. Le tableau 13 présente les trois principaux pays d'envoi pour chaque région, identifiés lors des entretiens avec les agents de transfert d'argent du secteur informel. Plus précisément, la majorité des transferts de fonds envoyés aux ménages d'Agadez proviennent d'Algérie, suivie de la Libye et des Émirats arabes unis. Le principal pays d'origine des transferts de fonds destinés à Niamey est le Ghana, suivi de la Côte d'Ivoire et du Togo. Les ménages de Maradi reçoivent la majorité de leurs envois de fonds de la Libye, suivie du Nigeria. Les envois de fonds destinés aux ménages de Tahoua proviennent le plus souvent de la Côte d'Ivoire, suivie de la Libye et du Cameroun. Pour Zinder, le premier pays d'envoi de fonds est le Nigeria, suivi de l'Algérie et de la Libye.

Les informations reçues des agents de transfert d'argent informels correspondent en grande partie aux données DTM FMP collectées par l'OIM Niger. Les migrants originaires d'Agadez migrent le plus souvent vers la Libye et l'Algérie ; les migrants de Tahoua migrent le plus souvent vers l'Algérie, la Libye et la Côte d'Ivoire ; ceux de Maradi migrent le plus souvent vers la Libye et le Nigeria ; ceux de Niamey migrent vers le Ghana, le Togo, la Côte d'Ivoire et, dans une certaine mesure, le Nigeria ; et les migrants de Zinder migrent le plus souvent vers la Libye, l'Algérie et le Nigeria. Le

tableau 13 illustre les principaux pays sources des transferts de fonds par région, les plus importants provenant des pays ombragés en orange.

Tableau 13 : Principaux pays d'envoi de fonds

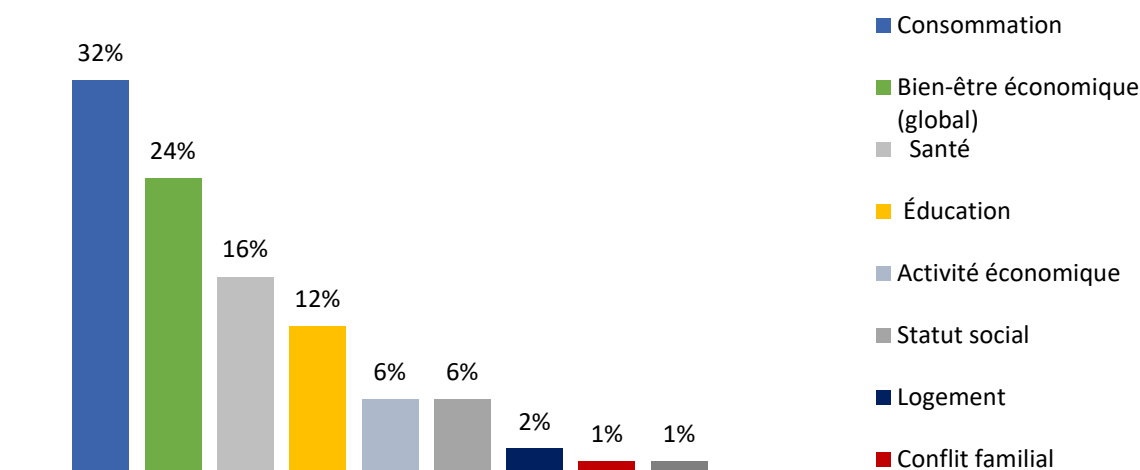
	Agadez	Niamey	Maradi	Tahoua	Zinder
Libye					
Algérie					
Nigeria					
Côte d'Ivoire					
Cameroun					
Ghana					
Emirats Arabes Unis					
Togo					

Situation socio-économique des ménages pendant le COVID-19

Le COVID-19 et les mesures restrictives contre la propagation du virus ont eu un impact significatif sur la situation socio-économique des ménages et des communautés au Niger. Plus de la moitié des ménages interrogés (59%) ont connu un changement dans leur bien-être pendant les mesures de restriction COVID-19, tandis que 35 pour cent des ménages n'ont vu aucun changement dû à ces mesures de restriction. Parmi ceux qui ont connu un changement dû à la pandémie, presque tous les ménages interrogés (99%) ont connu un impact négatif depuis le début de celle-ci.

Les trois principaux domaines dans lesquels les répondants ont identifié un changement négatif ou un impact sur leur ménage en raison du COVID-19 sont : une réduction des dépenses et de la consommation alimentaires du ménage, y compris la quantité et la qualité des aliments (32%) ; le bien-être économique général (24%) ; et les soins de santé (16%), y compris les médicaments et les hospitalisations (figure 14).

Figure 14 : Impact du COVID-19 sur les ménages



Conclusion - Les défis à la libre circulation des personnes

Au Niger, la migration est liée à un schéma historique de migration saisonnière et circulaire vers les pays voisins. Ces dernières années, les défis liés aux moyens de subsistance, à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire, aggravés par les conflits, ainsi que la dégradation de l'environnement et la désertification des communautés ont été les moteurs de la migration de la main-d'œuvre vers l'Algérie, la Libye, le Nigéria et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Les résultats de cette étude montrent que les migrants Nigériens migrent en grande majorité dans le but principal de fournir des fonds supplémentaires à leurs ménages pour répondre aux besoins de base et améliorer la situation socio-économique globale de leurs familles. Un tiers des ménages ont indiqué que les transferts de fonds des migrants envoyés vers leur pays d'origine contribuaient positivement au bien-être de leur ménage et expliquent pourquoi la migration circulaire dans la région se poursuit jusqu'aujourd'hui. Les migrants de retour interrogés ont également perçu la migration de main-d'œuvre vers les pays voisins comme nécessaire pour pallier les pénuries alimentaires des ménages, améliorer les conditions de vie globales des foyers et générer des revenus pour les petites entreprises dans leurs communautés d'origine.

Comme dans d'autres études sur la migration et les transferts de fonds¹¹, les avantages directs des transferts de fonds des migrants ne se limitent pas aux ménages de migrants. Des entretiens avec des leaders communautaires, des migrants de retour et des agents de transfert informels ont révélé que les transferts de fonds des migrants contribuent directement au développement des communautés d'origine.

La pandémie de COVID-19, et les mesures de prévention qui ont suivi, ont mis un terme à ces avantages, affectant directement non seulement les migrants, mais aussi leurs ménages, leurs familles et leurs communautés d'origine. Plusieurs défis ont été identifiés dans cette étude qui montre l'impact direct de la pandémie de COVID-19 sur les transferts de fonds des migrants, la libre circulation des personnes et le bien-être des ménages au Niger. Les plus grands défis auxquels les migrants nigériens ont été confrontés durant cette période sont les restrictions de mouvement vers et depuis le Niger ainsi qu'au sein des pays où ils résident et travaillent.

Pour beaucoup d'entre eux, cela s'est traduit par une perte d'emploi ou une réduction du travail, ce qui a directement affecté les flux de transferts de fonds - à la fois en réduisant la fréquence et le montant des envois de fonds en comparaison à la période précédant le début de COVID-19.

Plus d'un tiers des ménages interrogés dans le cadre de cette étude ont mentionné une réduction substantielle de la fréquence et du montant des envois de fonds des migrants reçus, et moins d'un quart des ménages n'ont rien reçu du tout entre la mi-mars et le moment de la collecte des données. Presque tous les ménages interrogés ont subi un impact négatif sur le bien-être général de leur foyer depuis la mi-mars. En raison de la diminution des envois de fonds, les ménages n'ont eu d'autre choix que de réduire les dépenses liées aux besoins essentiels tels que la nourriture, les soins de santé et l'éducation, ou ont dû redistribuer les maigres fonds reçus entre les dépenses quotidiennes, réduisant ainsi la quantité et la qualité de nombreux produits essentiels, y compris la quantité et la qualité de la nourriture.

Ainsi, comprendre l'impact de la migration sur les communautés au Niger et la manière dont la pandémie a affecté les migrants, leurs ménages et leurs communautés d'origine permet de comprendre comment l'Organisation Internationale pour les Migrations et ses partenaires peuvent mieux répondre aux besoins des migrants et des communautés d'origine.

¹¹ Sisenglath, S. Migrant worker remittances and their impact on local economic development, 2009; ILO: Promoting informed policy dialogue on migration, remittance and development in Nepal, 2016.

References

- Clemens, M. and Odgen, T
2019 Migration and household finances: How a different framing can improve thinking about migration. *Development Policy Review*, 38(1):3-27.
- FAO IFAD IOM WFP
2018 *The Linkages between Migration, Agriculture, Food Security and Rural Development*. FAO IFAD IOM WFP, Rome.
- Guadagno, L.
2020 *Migrants and the COVID-19 pandemic: An initial analysis*. IOM Migration Research Series, No. 60, IOM, Geneva.
- International Labour Organization (ILO)
2016 *Promoting informed policy dialogue on migration, remittance and development in Nepal*. ILO, Khatmandu.
- International Organization for Migration (IOM)
2019 *International Migration Law: Glossary on Migration*, No.34, IOM, Geneva.
2020 *Rapport d'évaluation sur les données relatives à la migration au Niger*. Global Migration Data Analysis Centre (GMDAC). IOM, Berlin.
- International Organization for Migration (IOM) and World Food Programme (WFP)
2019 *Hunger, displacement and migration: a joint innovative approach to assessing needs of migrants in Libya*. IOM Displacement Tracking Matrix (DTM) and WFP, Tripoli.
2021 *Hunger and COVID-19 in Libya: a joint approach examining the food security situation of migrants*. IOM and WFP, Tripoli.
- Li Ng, J.J. and C. Serrano
2020 Remittances to Mexico could fall 17% in 2020 and recover between 2023-2028 due to COVID-19. BBVA Research.
- Mathys, Ellen; Oot, Lesley; and Sethuraman, Kavita
2017 *USAID Office of Food for Peace Food Security Desk Review for Niger*. FHI 360/FANTA. USAID, Washington, DC.
- United Nations
2007 International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families (adopted 18 December 1990, entered into force 1 July 2003) 2220 UNTS 3, Art. 2(2)(b).
2020 Policy Brief: COVID-19 and People on the Move. UN, Geneva.
- United Nations Development Programme (UNDP)
2020 *Human Development Report*. UNDP, New York.
- The World Bank
2020a *COVID-19 Crisis Through a Migration Lens*. Migration and Development Brief, No. 32, World Bank, Washington, DC.
2020b *Phase II: Crisis Through a Migration Lens*. Migration and Development Brief, No. 33, World Bank, Washington, DC
- Sisenglath, S.
2009 *Migrant worker remittances and their impact on local economic development*. ILO Asia-Pacific working paper series, ILO, Bangkok, p. 34.



niger.iom.int



iomniger@iom.int

Avenue Issa Beri
Rue IB-42, Porte 125, Plateau
BP 10260, Niamey, Niger, NIF 22093



© 2021 International Organization for Migration